

Jean-Philippe Accart
Centre hospitalier Victor Dupouy, Argenteuil

BIBLIOTHÈQUE ET DOCUMENTATION À L'HÔPITAL

PLURALITÉ DES DISCIPLINES, DIVERSITÉ DES UTILISATEURS

L'EMPLOI de termes tels que « bibliothèque » et « hôpital » fait immédiatement songer aux bibliothèques pour les malades comme celles de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. De nombreux articles ont été écrits sur ce sujet et nous n'y reviendrons pas. Nous aborderons ici un domaine moins connu et en pleine évolution, celui de la documentation hospitalière, afin de mieux appréhender les différentes catégories d'utilisateurs des bibliothèques et centres de documentation au sein des hôpitaux. Leur diversité, la pluralité des disciplines et des domaines abordés, et les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins exprimés seront examinés.

Photographie de l'hôpital

L'hôpital, en 1992, offre une image en pleine mutation : les plateaux techniques des hôpitaux deviennent de plus en plus performants et les équipes médicales et soignantes sont de mieux en mieux formées. La gestion de l'hôpital est dorénavant confiée à des cadres de direction, qui ont suivi une formation spécifique à

l'École nationale de la santé publique (ENSP) de Rennes. Plus rien n'est laissé au hasard : l'hôpital, de nos jours, se gère comme une véritable entreprise. Étude de marché, planification à long terme, informatisation des services sont devenus des outils courants.

C'est sous cet éclairage nouveau qu'il faut considérer l'hôpital : non pas comme un monde clos, mais comme un lieu composite, diversifié et riche, à l'image de notre société, s'ouvrant de plus en plus sur l'extérieur ; le bibliothécaire documentaliste hospitalier se doit de l'appréhender de manière appropriée, et de comprendre cette réalité particulière.

Les acteurs de l'hôpital des années 1990 sont variés, exigeants : il y a, en effet, toujours une urgence à soigner, la durée de séjour des malades est raccourcie, et les coûts de fonctionnement réduits.

Cela se traduit dans le domaine de la documentation par l'arrivée des nouvelles technologies, la diffusion de l'information en temps réel, la constitution de réseaux locaux, de catalogues collectifs, grâce auxquels le bibliothécaire documentaliste est à même de répondre efficacement à tout type de demandes.

La bibliothèque ou le centre de documentation sont devenus parties intégrantes de la vie hospitalière.

Qu'ils proviennent des personnels médicaux, paramédicaux, administratifs ou techniques, les besoins documentaires sont permanents et multidisciplinaires : de l'économie de la santé aux soins infirmiers en passant par le traitement d'une pathologie, le bibliothécaire a donc en face de lui des interlocuteurs variés et exigeants. Deux grands groupes d'utilisateurs ont été dégagés.

La population médicale

Le corps médical, bien qu'ayant suivi un cursus universitaire de dix à quinze années d'études, n'a pas de formation particulière en documentation ou en recherche bibliographique. Les banques de données spécialisées ne vont pas toujours résoudre ses problèmes.

Malgré des réunions de service régulières – les « staffs de bibliographie » –, il existe peu d'échanges d'informations entre membres du corps médical à l'hôpital.

Conscients de cette réalité, de nombreux praticiens hospitaliers ont réagi

L'organisation des hôpitaux en bref

Les hôpitaux publics se divisent en trois catégories d'établissements :

– la première catégorie concerne le centre hospitalier régional (CHR) et le centre hospitalier universitaire (CHU) qui assurent des activités de soins d'enseignement et de recherche dans des domaines très spécialisés ;

– la deuxième catégorie concerne le centre hospitalier général (CHG) ayant une fonction d'hôpital de secteur, et qui peut également être spécialisé (hôpital psychiatrique, hôpital pédiatrique) ;

– la troisième catégorie concerne l'hôpital local qui regroupe l'hôpital-hospice et l'hôpital rural. Il dessert la population de petites villes éloignées des grandes agglomérations.

Ces hôpitaux sont gérés par une équipe de direction et présidés par un conseil d'administration ayant lui-même à sa tête le Président du conseil général si l'hôpital est départemental, ou le Maire de la ville si l'hôpital est municipal.

et ont été à l'origine de la création de bibliothèques médicales hospitalières (mis à part les bibliothèques universitaires des centres hospitaliers universitaires) à partir des années 1975-1980. Ce phénomène est en pleine expansion à l'heure actuelle.

La bibliothèque médicale hospitalière devient de plus en plus un centre de recherches bibliographiques intégré. A Argenteuil, l'exploitation des ressources documentaires passe, par exemple, par des cours de bibliographie médicale donnés aux internes par les documentalistes, ou des démonstrations des possibilités offertes par les nouvelles technologies.

On distingue donc, dans le premier groupe, quatre types d'utilisateurs potentiels :

– *l'interne ou l'étudiant en médecine ou en pharmacie*, qui, au cours de ses études, utilise essentiellement les ressources proposées par la bibliothèque médicale de son hôpital (quand celle-ci existe), pour rédiger sa thèse. Parallèlement, il s'abonne personnellement à un ou deux titres de revues, ou à une spécialité de l'*Encyclopédie médico-chirurgicale (EMC)*. Il est de

plus en plus attiré par l'informatique : l'utilisation des banques de données et de CD-ROM médicaux (PASCAL, Medline) lui sert dans ses recherches. Une initiation à ces outils documentaires performants est souvent nécessaire.

A Paris, la bibliothèque de l'Internat (ADDM, Association pour le développement de la documentation médicale) et la bibliothèque interuniversitaire de Médecine (BIUM) sont des outils précieux pour approfondir ses connaissances. Il peut ainsi accéder à la littérature primaire relative à son domaine d'intérêt.

– *Le professeur et le médecin-chef de service*, dans un centre hospitalier universitaire ou un centre hospitalier général. Il a recours à des monographies, des comptes rendus de congrès, des recueils de revues générales telles qu'en offre le chapitre « Bibliography of medical reviews » de l'*Index Medicus* ou les revues de synthèse. Il dépouille les bibliographies analytiques dans sa spécialité (type *Bulletin signalétique* du CNRS) ou des sommaires des revues (*Current contents*, *Medexpress* ou *Medactua*).

taire de Lyon I, section santé, pour la pharmacie ; elles sont devenues des pôles très spécialisés pour la recherche.

Environ 80 % de l'information qui est nécessaire au chercheur lui est apportée par les périodiques anglosaxons. Il peut, grâce à eux, se tenir au courant des nouvelles techniques et des derniers résultats parus dans son domaine. Ayant intégré la micro-informatique, de nombreux produits de gestion documentaire ont été développés par et pour le chercheur : un des derniers, testé par l'INSERM, est BIBLIOMAC, sur Macintosh ; gérer, classer, indexer sa documentation personnelle et professionnelle est désormais possible.

– *Le médecin-praticien hospitalier* : pour sa formation permanente à l'hôpital, il a recours aux *Encyclopédies (EMC)*, aux périodiques de médecine interne, aux revues de spécialités, aux *clinics* qui font le point sur un sujet spécifique (il existe un *clinics* par spécialité : dermatologie, gastro-entérologie, médecine interne,...). Il a également recours aux banques de données, dont il attend des réponses rapides et précises pour affiner un

La bibliothèque médicale hospitalière devient de plus en plus un centre de recherches bibliographiques intégré

– *Le chercheur* : il fait une recherche bibliographique rétrospective sur un sujet pointu à l'aide de l'*Index Medicus*, qui est la bibliographie de base en médecine, des *Bulletins signalétiques* du CNRS, des *Chemical Abstracts*. Les banques de données (Medline et PASCAL) lui sont très utiles pour affiner et approfondir ses recherches. Il utilise les mêmes outils que le professeur ou le médecin-chef de service.

La bibliothèque interuniversitaire de Médecine de Paris a reçu la charge d'un CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) pour la médecine et la bibliothèque universi-

diagnostic, connaître les nouvelles thérapeutiques pour une pathologie. Il peut également décider d'entreprendre un travail de réflexion ou de recherche dans le cadre de sa participation à une enquête épidémiologique, en s'aidant du CREDES (Centre de recherche d'étude et de documentation en économie de la santé) et de la banque de données RHESUS.

Il compte beaucoup sur les relations professionnelles, les rencontres, les colloques, la formation médicale continue pour s'informer.

– *Le médecin-praticien libéral* : de plus en plus, l'hôpital montre une volonté d'ouverture sur « la médecine

cine de ville ». Cette ouverture passe par l'accès aux ressources documentaires de l'hôpital. Les besoins en la matière de ce médecin sont ponctuels, épisodiques. Il reçoit généralement un certain nombre de revues à son cabinet. L'hôpital peut cependant lui être utile pour sa documentation générale, ou pour résoudre un cas spécifique, en mettant à sa disposi-

La médecine du XXI^e siècle sera une médecine de l'information

tion des outils qui sont trop onéreux pour lui. La bibliothèque médicale peut aussi être un lieu de rencontre avec ses collègues hospitaliers.

Nous l'avons vu, les médecins sont donc preneurs d'informations documentaires : la connaissance scientifique est un des moteurs de la médecine, et une bonne appréhension et un savoir intégré rejaillissent forcément sur les malades soignés à l'hôpital. Il ne faut pas oublier que la médecine du XXI^e siècle sera une médecine de l'information, décou-

vrant les spécialités, et s'efforçant de partager plus largement le savoir scientifique.

Les médecins et l'écrit scientifique

A la fin de leur cursus, les étudiants rédigent un mémoire d'études spécialisées ou une thèse. Puis, au cours de leur carrière, les médecins, et plus particulièrement les praticiens hospitaliers, sont amenés à faire part de leurs conclusions sur un cas qui leur est soumis à l'hôpital, sur un sujet qu'ils étudient plus particulièrement dans leur service. Il est fréquent que plusieurs médecins de services différents, voire de plusieurs centres hospitaliers, rédigent un article en commun. Publier dans une revue spécialisée d'un certain renom rejaillit automatiquement sur l'auteur ou l'équipe qui l'entoure. Si l'article est publié dans une revue indexée par une banque de données, cet article n'en aura que plus d'importance et sa diffusion n'en sera que plus grande : l'indexation et la citation dans une banque de données (américaine type Medline ou française comme PASCAL) constituent la reconnaissance d'un travail, d'une étude. Cela peut ainsi faire référence sur un sujet

donné. La qualité et l'importance des publications est primordiale dans le *curriculum vitae* du médecin, et donc dans la progression de sa carrière.

En conclusion, la bibliothèque médicale ou le centre de documentation de l'hôpital sont une ressource précieuse pour les médecins : recherche d'articles ou de tirés à part, de références bibliographiques, aide à la rédaction scientifique, à la rédaction d'*abstracts*, à la réalisation de posters ou de diapositives en vue d'une présentation à un congrès par exemple. Dans ce domaine, la bibliothèque médicale de l'hôpital d'Argenteuil possède un service de PAO (Publication assistée par ordinateur), dont le matériel est mis à la disposition du corps médical ; les documentalistes ont un rôle de conseil quant à son utilisation. Cette expérience, originale pour un service de documentation, est un prolongement de l'aide à la communication scientifique.

Les autres types d'utilisateurs

Devant la croissance exponentielle de l'information sous toutes ses formes, les hôpitaux publics réagissent de diverses manières. L'assistance publique des hôpitaux de Paris

(AP-HP) a développé des centres de documentation spécialisés dans des domaines bien sériés : la formation professionnelle continue, le domaine paramédical, la bibliothèque de l'Internat (ADDM). D'autres hôpitaux, en dehors de l'AP-HP, ont couplé bibliothèque médicale et formation continue. La règle commune est restée très longtemps le développement de petites unités documentaires dans les services de soin, de mini-bibliothèques dans les écoles d'infirmières, et enfin de bibliothèques médicales centralisées. La documentation s'est développée de manière empirique, et chaque service a géré de façon plus ou moins organisée sa propre documentation.

Dans l'équipe de direction et les services administratifs, ce sont les secrétaires qui réceptionnent, dépouillent, classent les *Journaux officiels*, les *Bulletins officiels de la Santé publique*, et toutes les revues traitant de la gestion hospitalière (*Techniques hospitalières*, *Gestions hospitalières*, *Technologies et santé*, la *Revue du trésor*). Les recherches documentaires sont faites le plus souvent en fonction des demandes de l'équipe de direction en ayant recours à la télématique (banques de données juridiques « JOEL », « LEXIS », ou « JURISANTE » développée par le Centre national de l'équipement hospitalier) ; les abonnements papier ou sur microfiches correspondants représentent la meilleure façon de s'informer. Des revues de presse thématiques sont le plus souvent produites par les centres de documentation administratifs pour diffuser l'information : c'est le cas à Argenteuil, où une revue de presse sur la santé est diffusée à une cinquantaine d'exemplaires.

Les écoles paramédicales : beaucoup d'hôpitaux ont ouvert leur propre école d'infirmières, d'infirmières spécialisées. Une bibliothèque y est en général intégrée, car un travail personnel important, qui nécessite certaines ressources documentaires spécifiques – l'*Encyclopédie de l'infirmière*, des abonnements à *La Revue de l'infirmière*, à *Soins*, à *Aide-soignante*, etc. –, est demandé aux élèves. L'indexation des docu-

ments se fait grâce à plusieurs systèmes : le « CANDO » de Jacques Chevallier, la classification du Centre international de l'enfance, ou celle de l'Organisation mondiale de la santé. Ces structures sont bien gérées et répondent généralement aux normes bibliothéconomiques en vigueur.

Les personnels soignants, avec, à leur tête, les infirmières générales, bénéficient de peu de moyens de s'autoformer. Quelques abonnements sont achetés en commun par et pour le service de soins infirmiers. Le cadre infirmier responsable du service (en l'occurrence la surveillante) a un rôle non négligeable à jouer en matière de documentation et d'autoformation. Elle peut également être amenée à assurer la formation des cadres de sa

rôle normalement dévolu à une bibliothèque administrative.

Les services informatiques et techniques présentent également des besoins spécifiques en documentation spécialisée, ainsi qu'une profession nouvellement apparue à l'hôpital : les ingénieurs bio-médicaux, qui assurent le développement de plateaux techniques de pointe. La mise en réseaux informatiques de tous les services de soins d'un même hôpital est une des données qui modifie profondément la gestion de l'hôpital en cette fin de siècle. Les informations sont traitées par la macro-informatique (systèmes IBM, Bull...) : la gestion du personnel et des horaires, la gestion administrative des malades, la facturation, les services écono-

Une connexion du centre de documentation aux services médicaux, administratifs ou techniques peut être envisagée

profession, après plusieurs années de pratique hospitalière. Des centres de documentation spécialisés (le Centre de documentation pédagogique de l'Assistance publique par exemple), l'accès, grâce à une bibliothèque hospitalière centralisée ou à une autre structure extérieure, à des banques de données (Cumulative Index to Nursing and Allied Health Literature ou PASCAL) répondent à des questions aussi variées que la thérapeutique, l'éthique, l'épidémiologie, le SIDA, l'hygiène, la qualité des soins, la douleur ou les infections nosocomiales.

A Argenteuil, l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), à l'aide de didacticiels, peut être offert pour une remise à niveau des connaissances (en techniques chirurgicales par exemple) aux personnels soignants.

Le service social et le personnel hospitalier de l'hôpital en général ont une demande en ce qui concerne les textes de lois, les décrets, arrêtés ministériels, et bien sûr les actualités sociales ainsi que des outils permettant la formation professionnelle continue de tous les agents. C'est le

miques. La micro-informatique, pour sa part, gère le dossier médical du patient, en passant par la feuille de soins informatisée.

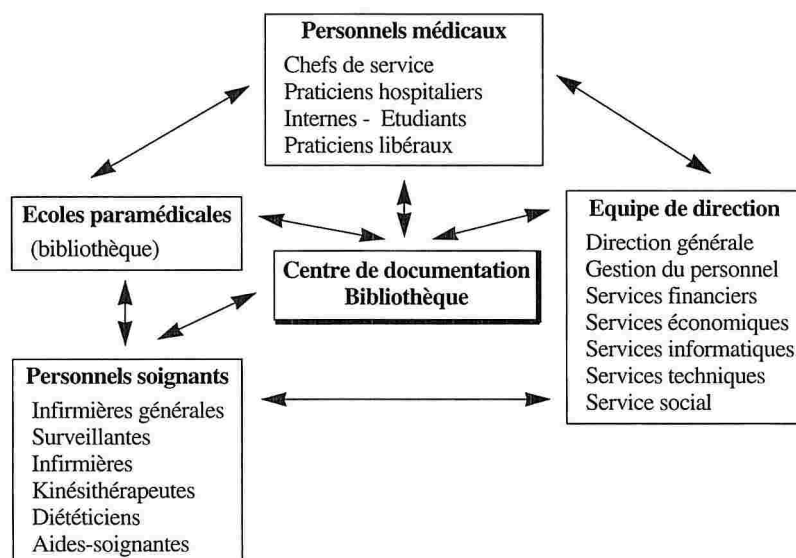
Des départements d'information médicale (DIM), souvent couplés avec le centre de documentation, ont été créés pour connaître et évaluer l'activité médicale.

Une connexion du centre de documentation aux services médicaux, administratifs ou techniques peut être envisagée : le fonds documentaire serait donc interrogeable grâce à un serveur. C'est le cas notamment de l'hôpital Saint-Louis à Paris, où les services médicaux interrogent, à partir de leur minitel, la bibliothèque Henri Feulard spécialisée en dermatologie. Au centre hospitalier d'Argenteuil, cette connexion fait l'objet d'une réflexion.

En conclusion

L'hôpital a essayé, quelle qu'en soit l'époque, et aujourd'hui plus encore, de trouver des réponses face à l'angoisse de l'homme devant la souffrance et la mort. A l'heure actuelle, la

Le rôle interactif de la documentation hospitalière



majorité de la population naît et meurt à l'hôpital : cette donnée sociologique doit être prise en compte car elle soutient la qualité et l'offre de soins, le coût de la Santé publique et l'état de la recherche scientifique et médicale.

En milieu hospitalier, les besoins d'information sont donc multiples : ponctuels pour certains, permanents pour d'autres. Dans la plupart des cas, ce sont aussi des besoins de rapidité, de précision, d'exhaustivité et d'actualité.

Depuis les trente dernières années, la fonction de documentaliste a beaucoup évolué. La gestion des documents est devenue capitale dans un monde où l'information est prépondérante, et les hôpitaux n'y échappent pas ; la fonction de documentaliste a donc pris tout son sens ; son caractère utile, voire indispensable, n'est plus à démontrer à l'heure actuelle.

De plus en plus spécialisé et spécifique, ce métier nécessite pourtant un niveau d'études supérieures devant s'exercer dans le cadre d'un

poste de catégorie A de la Fonction publique.

Comme le schéma ci-dessus le démontre, le rôle du bibliothécaire documentaliste hospitalier est primordial dans la circulation d'informations spécialisées. Ce rôle est appelé à se développer. La demande est très forte dans toutes sortes de domaines et montre ainsi la richesse, la diversité et les différentes interactions possibles de la documentation hospitalière.

Certains hôpitaux l'ont compris et font appel à des professionnels, spécialistes de l'information, bibliothécaires documentalistes hospitaliers.

Une bibliothèque hospitalière centralisée, ou un centre de documentation pluridisciplinaire, répondant aux besoins des différentes catégories d'utilisateurs, développant des techniques documentaires de pointe, joue un rôle essentiel dans la délivrance de l'information à l'hôpital. La tendance actuelle va vers le développement de telles structures.

Août 1992

BIBLIOGRAPHIE

1. **Accart, Jean-Philippe**, « La mise en place d'un centre de documentation pluridisciplinaire et informatisé au Centre hospitalier d'Argenteuil », *Techniques hospitalières*, 1992, n° 556, p. 48-51.

2. **Alptuna, Françoise**, « Des bibliothèques médicales en bonne santé : l'exemple américain », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 4, p. 306-311.

3. **Archimbaud, Jacques**, *Bibliographie et recherche documentaire en médecine et en pharmacie*, Rueil-Malmaison, Laboratoires Sandoz, 1970.

4. **Archimbaud Jacques**, *Introduction à la bibliographie dans les sciences biomédicales*, Rueil-Malmaison, Laboratoires Sandoz, 1973.

5. **Belbenoit-Avich, Pierre-Marie**, « La documentation médicale en France », *Newsletter to European health librarians*, 1992, n° 19, p. 10-11.

6. **Blondel, Françoise**, « Une gestion des ressources documentaires innovantes », *Gestions hospitalières*, 1991, n° 311, p. 914-917.

7. **Guenot, Catherine ; Goupil, Marie**, *S'informer, se documenter : guides des sources de données en santé publique*, Rennes, ENSP, 1990.

8. **Mathieu-Capderou, Christine**, *La documentation hospitalière : état de la situation actuelle et proposition pour une bibliothèque hospitalière intégrée, mémoire*, Paris, Institut national des techniques de la documentation, 1982, 1 vol., 52 p.

9. **Parret, Tû-Tâm**, *La documentation médicale à Paris : mémoire de fin d'études*, Lyon, Ecole nationale supérieure des bibliothèques, 1982, 1 vol. 99 p.

10. **2^e Conférence européenne des bibliothèques médicales**, 2-8 nov. 1988, Bologne, Italie, *Actes : l'information biomédicale pour tous : un objectif commun*, Munich, K.G. Saur, 1989, 1 vol.

11. « La science et l'écrit : la machine folle », *Le Nouvel observateur*, 17-23 octobre 1991, p. 49.

12. « Les nouvelles sources d'information », *Le Monde, Dossiers et documents*, n° 194, déc. 1991.